

3
JUIN
2024

JOURNÉE D'ÉTUDES
LES RÉFORMES
FISCALES
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE
AMPHI 3 UFR DEA METZ

8H30 **Accueil des participants**

9H00 **Allocutions d'ouverture**

Nadine DANTONEL-COR, Directrice adjointe de l'IRENEE, Professeure de droit public à l'Université de LORRAINE / IRENEE

Jérôme GERMAIN, Maître de Conférences HDR en droit public, Université de Lorraine / IRENEE et Téphy-Lewis EDZODZOMO NKOUMOU, Assistant en droit public, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon - *en distanciel*)

I. LA RÉNOVATION DES PRINCIPALES IMPOSITIONS

Présidence par Jérôme GERMAIN, Maître de Conférences HDR en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

9H15 **Le civisme fiscal en Afrique subsaharienne francophone**

Téphy-Lewis EDZODZOMO NKOUMOU, Assistant en droit public, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon - *en distanciel*)

9H45 **L'aide au développement, l'impôt de l'État en Afrique subsaharienne francophone**

Nji MOUNTAP MOUNBAIN, Docteur en droit public, Avocat au Barreau de Paris, Enseignant à l'ICP

10H15 Débats

10H45 Pause

11H00 **L'intelligence artificielle dans le contrôle fiscal**

Prisca OBAME, Doctorante en droit public, Université Côte d'Azur / CERDACFF

11H30 **L'effectivité des contrôles juridictionnels en matière fiscale**

Bourges MBA NDONG, Docteur en droit privé, Université de Lorraine / IFG

12H00 Débats

12H30 Pause

II. LA RECONFIGURATION DU SYSTÈME FISCAL

Présidence par Marc BOURGEOIS, Professeur de droit public, Université de Liège (Belgique)

14H00 **la typologie des prélèvements obligatoires et la créativité fiscale des États**

Pierre-Claver KAMGAING, ATER en droit public, Université Sorbonne Paris Nord / IRDA et Princesse de Christ KOUNDE EBENE, Enseignante, Université de Dschang (Cameroun - *en distanciel*)

14H30 **La contribution des organisations intergouvernementales à l'élaboration d'un régime fiscal pour le e-commerce dans les États d'Afrique francophone**

Fernande DIABA, Doctorante en droit public, Université de Lorraine / IRENEE

15H00 Débats

15H30 Pause

15H45 **Le recouvrement limité des impôts en Afrique noire francophone : causes, conséquences et solutions**

Arnaud EBANG NKOULOU, Docteur en droit public, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon - *en distanciel*)

16H15 **La souveraineté fiscale des États dans le contexte régionale**

Paul VERMA VERMA, Doctorant en droit public, Université de Lyon / CDI

16H45 **Rapport de synthèse**

Frédéric ALLEMAND, Directeur de projets, Université du Luxembourg

17H15 Clôture de la journée



Réseau WIFI : eduroam / Identifiant : n.absalon@invites / Mot de passe : Crnoz67

3
JUIN
2024

JOURNÉE D'ÉTUDES
LES RÉFORMES
FISCALES
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE
AMPHI 3 UFR DEA METZ

La journée d'études de 2022, intitulée « Les politique(s) fiscales dans l'espace francophone : étude pluridisciplinaire », a permis de mettre en évidence les apories sur lesquelles buttent la plupart des systèmes fiscaux des États francophones en Afrique. Parmi les principales apories cartographiées, on compte la tension entre la rentabilité budgétaire et le soutien à l'économie, la démocratisation des choix fiscaux et l'application des préconisations supranationales, la modernisation du droit fiscal et les difficultés pour sanctionner sa violation, la démultiplication des allègements fiscaux et le creusement des inégalités, l'insuffisance des recettes fiscales et l'augmentation de l'endettement public...

L'identification de ces apories nous amène à analyser plus précisément cette année les réponses spécifiques apportées par les États de l'Afrique francophone à ces apories. C'est pourquoi cette journée d'études sera consacrée aux « Réformes fiscales en Afrique francophone ».

Nous nous proposons d'identifier et d'analyser les grandes tendances et les principales caractéristiques des évolutions et des réformes qui tentent d'apporter des solutions et de dépasser les apories fiscales précédemment recensées. Certaines de ces réformes prennent la forme d'une transformation des principales impositions (internationalisation de la fiscalité des entreprises, verdissement de la fiscalité...) ou techniques fiscales (avec l'irruption de l'intelligence artificielle ou la recherche de l'amélioration de l'efficacité dans la collecte de l'impôt). D'autres visent le système fiscal en tant que tel (apparition de prélèvements inclassables, affirmation des règles supranationales...).

L'intensification actuelle des réformes dans le domaine fiscal, notamment en Afrique francophone, ambitionne de dépasser les apories rencontrées dans le passé. Ces réformes ont pour modalité la rénovation des principales impositions et la reconfiguration des systèmes fiscaux.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION (OBLIGATOIRE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](https://irenee.univ-lorraine.fr)
CONTACT : IRENEE-CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR



3
JUIN
2024

JOURNÉE D'ÉTUDES
LES RÉFORMES
FISCALES
EN AFRIQUE
FRANCOPHONE

Sous la direction scientifique de Jérôme GERMAIN, Maître de Conférences HDR
en droit public, Université de Lorraine / IRENEE et Téphy-Lewis EDZODZOMO NKOUYOU,
Assistant en droit public, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)

AMPHI 3 - UFR DEA ILE DU SAULCY - METZ
INFORMATIONS ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE (GRATUITE) SUR [IRENEE.UNIV-LORRAINE.FR](https://irenee.univ-lorraine.fr)

